

International Cost-Sharing Arrangements, par THOMAS-C. SCHELLING. (Collection « Essays in International Finance », No. 24, September 1955). Une brochure de 25 pages — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, Université de Princeton, New-Jersey, 1955

Camille Martin

Volume 32, numéro 1, avril-juin 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002796ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002796ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1956). Compte rendu de [*International Cost-Sharing Arrangements*, par THOMAS-C. SCHELLING. (Collection « Essays in International Finance », No. 24, September 1955). Une brochure de 25 pages — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, Université de Princeton, New-Jersey, 1955]. *L'Actualité économique*, 32(1), 173–173. <https://doi.org/10.7202/1002796ar>

utilisation. Les secteurs de l'économie qui sont couverts sont ceux de la production et du revenu national, de la population, de la main-d'œuvre, des prix des denrées, de la production et de l'activité industrielle, de l'état et du coût de la construction, du commerce, de la finance et de la bourse.

Cet ouvrage, que l'auteur a voulu le plus pratique possible afin de convenir aux hommes d'affaires à qui il est destiné, a rendu de grands services. Il est unique en son genre en ce sens qu'il est le seul qui réunisse des données aussi complètes sur la matière.

Camille Martin

Liberalisation of Europe's Dollar Trade. Une brochure, 5¼ po. × 9½, 122 pages. — ORGANISME EUROPÉEN DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, Paris, 1956.

Le titre suggère plus de choses que le texte n'en contient. Les mesures de libération récentes du commerce visible et invisible de l'Europe sont colligées d'une façon très détaillée. Les prétentions à l'analyse économique de ces mesures et de leurs effets sur l'économie européenne ne sont cependant pas fondées. On ne peut manifestement pas rapprocher la libération partielle du commerce et les balances des paiements des pays d'Europe, en isolant les répercussions de mesures aussi spécifiques. Les auteurs eux-mêmes s'en sont rendu compte.

À titre documentaire, la brochure est un répertoire utile. On regrette cependant qu'elle ne porte pas sur les années antérieures à 1953.

Jacques Parizeau

International Cost-Sharing Arrangements, par THOMAS C. SCHELLING. (Collection «Essays in International Finance», No. 24, September 1955). Une brochure de 25 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, Université de Princeton, New-Jersey, 1955.

Au cours de la dernière décennie, les accords internationaux d'ordre économique ont trouvé un nouveau champ où s'exercer, découlant des nombreux programmes entrepris conjointement par plusieurs pays et comportant des dépenses à répartir. Dans certains cas le partage s'est effectué, après ententes *ad hoc* basées sur des précédents ou des principes reconnus; dans d'autres cas, on n'en est arrivé qu'à des formules quantitatives appuyées sur des arguments d'«équité» ou de «capacité de paiement». À tout événement, une batterie de précédents est en voie de formation, qui devrait vraisemblablement influencer les accords futurs. C'est pourquoi il ne semble pas inutile de refaire brièvement l'historique de ces développements, de voir les principes mis de l'avant et d'examiner les problèmes, théoriques et pratiques, qui ont déjà surgi et ceux qu'il faut s'attendre de voir surgir, si l'on continue, comme il semble, de faire appel à ce mode de collaboration internationale. Il n'est pas question ici de suggérer des solutions aux problèmes mais seulement d'esquisser les décisions qu'il faut prendre et de clarifier les concepts.

Camille Martin